



Informations pratiques

Horaires d'ouvertures

Lundi 8h30 - 12h30 / 14h00 - 19h00

Jeudi 14h00 - 19h00

Coordonnées:

Tél 05 61 84 22 22

roqueseriere.mairie@wanadoo.fr

www.roqueseriere.fr

Bibliothèque:

Mardi : 16h30 - 18h30

Déchetterie de Garidech:

La semaine :

9h00 - 11h50 / 14h00 - 18h00

Le dimanche :

9h00 - 11h50 / 13h00 - 17h30

Fermeture : le mardi, jeudi et jours fériés

Ramassage des ordures

(sortir les poubelles la veille)

Déchets ménagers: poubelle noire tous les mercredis matins.

Tri sélectif: poubelle jaune tous les vendredis des semaines paires.

Edito:

Le bien vivre à Roquesérière.

Le bien vivre à Roquesérière dépend bien sûr de la qualité de notre école, de la maîtrise de notre urbanisation, de l'entretien de nos espaces communaux et de la qualité de nos équipements.

Mais le bien vivre à Roquesérière c'est aussi et surtout permettre que s'épanouisse une vie sociale de qualité, celle qui permet de rompre la solitude et l'isolement, celle qui permet le développement des relations amicales et de la solidarité.

Cela commence bien sûr par de bonne relation de voisinage, et par les cercles d'amis.

Mais sans faire de statistiques, ni de bilan sociologique, je pense que nous pouvons dire que la vie associative de notre commune mérite considération. Le nombre des associations (11), les activités et les événements proposés attestent de sa vitalité .

Il est de notre responsabilité de protéger et d'accompagner le développement de notre vie associative. Nous le faisons déjà en leur apportant une aide financière pour leur fonctionnement (6086€ inscrits chaque année au budget général) et une aide logistique conséquente par la mise à disposition des agents communaux et la mobilisation des locaux et des d'équipements.

La réhabilitation de la mairie actuelle en maison des associations, adossée à notre salle polyvalente est en projet. Nous avons déjà engagé le programme de rénovation énergétique et d'accessibilité. La réorganisation de cet espace résultera d'un consensus indispensable entre les associations sur le programme à réaliser compte-tenu des contraintes budgétaires.

Le Maire Jean-Claude MIQUEL



Ils sont nés cette année:

ZAHND Diane le 07.07.2017

AUDIGNAT-FOURNET Alban le 21.08.2017

Il nous a quittés:

AURIOL Michel (à Roquesérière)

le 3 octobre 2017

COMMUNIQUE

Vous m'avez fait confiance il y a un peu plus de 3 ans et j'ai pris mon rôle d'élue très à cœur, tout comme celui d'adjoint que le conseil m'a confié! Aujourd'hui, je ne suis plus en mesure d'assumer correctement cette charge : mes obligations professionnelles et familiales sont une barrière de plus en plus haute que je ne parviens plus à franchir.

Aussi, par honnêteté envers vous tous ai-je décidé de mettre un terme à mes fonctions d'adjointe et donc de démissionner de ce poste. Cette décision, mûrement réfléchie, ne remet absolument pas en cause mon attachement à l'intérêt général de cette commune dans laquelle je vis depuis 37 ans. C'est pourquoi je resterai conseillère municipale avec la volonté de continuer à participer du mieux possible à l'action menée par notre équipe depuis 2014.

Bien cordialement

Brigitte Brunetta

Les travaux en cours



Ca y est, les travaux de rénovation de la cuisine, du réfectoire et l'installation du monte personne et de l'escalier, (liaison de l'école au réfectoire) sont enfin terminés pour cette rentrée 2017/2018.



Avec ces travaux, nous étions dans l'obligation de mettre en conformité la cuisine notamment avec la séparation effective entre le secteur propre et le secteur sale. Les équipements tels que le four, le lave-vaisselle, les éviers et les tables de travail ont été renouvelés et installés. Egalement, ont été créés deux locaux : un vestiaire pour le personnel et un local de rangement . Enfin le chauffage ne sera plus au fioul mais assuré par la chaufferie bois.



ALAE : c'est parti, l'ALAE et la Salle du Conseil sortent de terre ; le gros oeuvre est en cours. Soyons vigilants et conscient avec les risques liés à la circulations des camions quotidiens, des parents qui viennent chercher leurs enfants, des voitures, et du bus scolaire.

Daniel TOULON

Urbanisation, assainissement et projets communaux



La station d'épuration et l'urbanisme:

Nous avons eu le plaisir de l'inaugurer officiellement le 6 octobre. Elle est en service depuis fin 2016.

Cette inauguration a été l'occasion de remercier tous les acteurs de ce projet : du maître d'ouvrage SMEA réseau 31 aux entreprises participantes.

Les interventions ont mis l'accent sur l'importance de la mutualisation des moyens et notamment la volonté des toutes les communes de notre commission territoriale d'aller dans ce sens. Cela nous a permis d'anticiper les travaux et de ne pas utiliser le budget général pour leur financement.

Et maintenant ?

Nous allons ouvrir une deuxième zone à l'urbanisation, celle du chemin de rossignol. Ce sont 28 nouvelles habitations qui seront raccordées sur la station, assurant ainsi l'équilibre financier de l'opération.

Dans un avenir proche, la commission territoriale programmera, en fonction de son budget et des priorités des communes, l'extension de notre station afin d'y accueillir 400 équivalents habitants .

Nous pourrons alors raccorder les habitations concernées, proches du centre village (route de la gare, et de Montpitol) et prendre en compte tout ou partie du hameau de Salle basse.

Enfin, nous envisagerons la création d'un troisième lotissement dont l'importance dépendra de la capacité résiduelle de la station.

Jean-Louis GENEVE



En tant que pur roquesérierois, natif de notre charmant village, j'œuvre depuis 28 ans à l'entretien de notre commune. Depuis quelque temps, enfin un second agent pour me prêter main forte : Monsieur Christian PAYRASTRE. Son aide, fortement appréciée nous permettra de réaliser au sein de la commune des travaux d'une plus grande ampleur. Nous avons, par exemple, et pour votre entière sécurité, effectué le remplacement de panneaux de signalisations, et l'ajout d'autres à des points stratégiques.

Nos futurs projets nous permettront de développer nos infrastructures locales comme la construction d'un local à vélo pour les enfants dans la cour de l'école. D'un point de vue écologique, il nous est interdit d'utiliser les produits phyto. Le nettoyage des massifs de toute la commune doit se faire à la main : c'est beaucoup plus d'heures de travail pour la bonne cause : un village agréable.

Jean-Pierre MARIN

Coup de neuf à l'école

Cette année, les enfants ont eu l'agréable surprise de découvrir leur nouvelle cantine avec un réfectoire refait à neuf. Des cuisines aux normes, avec de nouveaux équipements offrent de meilleures conditions de travail à Angélie, Colette, Isabelle.

Pour la deuxième année, la Société API assure les repas de nos enfants. De plus, elle propose des animations culinaires tout au long de l'année. La dernière en date était sur le thème « La Découverte des Epices ».

Des élus se sont investis aux côtés du personnel communal dans le chantier de la rénovation des classes ce qui a permis de repeindre une partie des locaux. Ce chantier se poursuivra aux vacances de la Toussaint.

La journée des Arts a été l'occasion d'une forte implication des enfants de l'école sur le thème de la Chine avec la fabrication de lanternes chinoises, de dessins ou de calligraphies mis en valeur lors de l'exposition. Ils ont pu découvrir l'art dans leur école. Bravo à nos petits artistes ! Ils disent merci à l'association Gélatine.

Nous comptons à ce jour 53 inscrits à l'école de Roquesérière dont 39 résidents dans notre commune. Avec la création du nouveau lotissement La Plaine de Graubielle, nous prévoyons l'arrivée de nombreuses familles avec des futurs élèves pour notre école.

Martine COGNET



Recherche bénévoles pour l'aide aux devoirs

Cette année encore, six personnes assurent bénévolement l'aide aux devoirs aux enfants volontaires de CP au CM2 le lundi et le jeudi de 17h à 18h. Depuis la rentrée, nous sommes à la recherche de bénévoles supplémentaires pour assurer un roulement et un fonctionnement plus fluide. Si vous êtes disponibles pour rejoindre le groupe, contactez Martine Cognet : 05 61 84 22 22 (Mairie).

Le CCAS

Notre CCAS poursuit les actions entreprises avec persévérance, auprès de tous ceux à qui nous souhaitons apporter écoute et soutien...

TOUTE PERSONNE QUI SE SENT SEULE, quel que soit son âge : nos « Jeudis de l'Amitié » tous les derniers jeudis du mois, confirment leur succès ! une douzaine de personnes viennent régulièrement y ... jouer aux cartes, ou à d'autres jeux de société, tricoter ou crocheter, ... ou tout simplement discuter !!! **Ne soyez pas timides, et n'hésitez plus à nous rejoindre !**

Notre prochain rendez-vous est fixé au **mardi 26 octobre, entre 14 h et 17 h** ! le meilleur accueil vous y sera toujours réservé... boissons fraîches ou chaudes, petits gâteaux... !

Tous les « SÉNIORS » RETRAITÉS DE PLUS DE 62 ANS : nous nous mettons à la page... et essayons d'améliorer notre communication, ainsi depuis peu, par mail auprès de tous ceux dont nous connaissons l'adresse (seulement 72 à ce jour!!) **Merci donc de communiquer à la mairie votre adresse mail afin de nous aider dans cette démarche !**

Le repas traditionnel des Aînés, organisé avec le CCAS de Montpitol, et prévu en cette année 2018 pour le 28 janvier, à la salle des fêtes de Montpitol. Vous recevrez tous une invitation nominative pour cet événement que nous voulons toujours plus chaleureux et convivial... ! **bonne chère et bonne ambiance au programme !**

Les sorties à vocation culturelle : le CBE du NET (Comité Bassin Emploi du Nord Est Toulousain) auquel notre Commune adhère, propose, au-delà de ses actions pour l'emploi et la création d'entreprise, des actions pour « favoriser la création et le développement d'activités » notamment en faveur des Séniors, financées entièrement par la caisse de retraite « CARSAT » : ainsi plusieurs d'entre vous y ont-t-ils déjà participé : Fêtes du vin à Fronton, visite de la maison de la céramique et de l'église de Giroussens suivie d'un repas à l'Echaugette. Dans l'attente de nouvelles dates...

Une initiation à l'informatique toujours en perspective dont les modalités restent à définir !

LES DEMANDEURS D'EMPLOI : des offres d'emploi sont proposées que vous pourrez retrouver sur le site de la commune...

LES JEUNES DE 14 À 18 ANS : notre projet d'initiation aux soins de premiers secours prodiguée par nos amis les Pompiers de Saint-Sulpice, est toujours d'actualité : cependant, faute de participants en nombre suffisant, aucune date n'a pu encore être honorée ... Nous restons cependant persuadés de l'utilité d'une telle action, et une nouvelle date sera proposée très bientôt par courrier nominatif ou par mail si vous nous communiquez vos coordonnées !!

N'hésitez pas à vous inscrire, même si vous avez déjà suivi une telle formation dans le passé, par exemple à l'école... ! le CCAS reste prêt à vous apporter un soutien financier !

Tous ceux qui nous en font la demande pour répondre à des situations particulières : rédiger des déclarations de revenus ou tout autre document administratif, assister juridiquement des personnes sans domicile stable,...

Annie VIDAL, la Vice Présidente





Union Nationale des anciens combattants **SECTION CANTONALE DE ROQUESERIERE**

LE CENTENAIRE DE LA GRANDE GUERRE 1914-1918

LE CENTENAIRE DE L'UNION NATIONALE DES COMBATTANTS

En 2018, l'U-N-C commémorera le centenaire de sa fondation. Créée le 25 NOVEMBRE 1918, sous l'impulsion de Georges CLEMENCEAU et du Père Daniel BROTTIER, cette association, bientôt centenaire, accueille les anciens combattants mais aussi les veuves et orphelins de guerre, les combattants de 1939-1945, ceux d'Indochine et de Corée, d'Afrique du Nord, des théâtres d'opérations extérieures, les soldats des opérations extérieures, les anciens du service militaire, tous soldats de la France, se retrouvent au sein de l'U-N-C dans le même esprit d'entraide, de camaraderie et de solidarité.

Afin de célébrer ce centenaire, nous pensons qu'il serait bon de rallier ce souvenir à celui de la Commémoration de l'Armistice du 11 NOVEMBRE 1918. Des informations complémentaires vous seront communiquées ultérieurement, mais d'ores et déjà, vous pouvez commencer à rechercher dans vos souvenirs de familles, tout ce qui pourraient faire l'objet d'une exposition sur la Grande Guerre 1914-1918 prévue à Montpitol le 11 Novembre 2018.

Rappel du calendrier des cérémonies à Roquesérière :

Samedi 11 Novembre 2017 : Armistice de 1918

- Office religieux à 11 heures,
- Monument aux Morts à 11h45,
- suivi d'un vin d'honneur offert par la mairie,

Mardi 5 décembre 2017 : Commémoration de la guerre d'Algérie :

Monument aux Morts à 11 heures,

Une exposition sur les engagements armés de la France depuis 1962 vous sera proposée le :

DIMANCHE 12 NOVEMBRE 2017

Toute la journée à la salle polyvalente de Roquesérière,

Cette exposition constitue à la fois un outil pédagogique et mémoriel accessible à tous publics :

-**Pédagogique** car elle comporte pour chaque conflit un panneau avec les principales raisons et conséquences de ces engagements, le tout rehaussé par le choix judicieux de photographies inédites.

-**Mémoriel** car elle rend hommage aux 250 000 hommes et femmes, appelés ou engagés qui y ont participé pour leur courage vis-à-vis d'un adversaire souvent non identifié mais tout autant dangereux, leur volonté pour contraindre des factions armées et souvent fanatisées à retrouver le chemin de la paix.

-**C'est aussi un devoir de reconnaissance** vis-à-vis de ceux qui ne sont pas revenus ou rentrés avec blessures ou traumatismes.

-Mieux connaître cette nouvelle génération de combattants présents dans des conflits souvent lointains mais non moins dangereux c'est ce qu'a voulu réaliser l'Union Nationale des Combattants.

Depuis près de cent ans cette association de combattants veille aux intérêts matériels et moraux des combattants et de leurs ayants droits, sans distinction d'origine, de religion ou d'opinions politiques.

Pour l'U-N-C : J-F VIDAL

A compter du 6 novembre 2017, toutes les opérations sur les certificats d'immatriculation seront dématérialisées. Avant cette date, toutes les demandes devront être adressées en préfecture ou sous-préfecture avant le 13 octobre 2017 afin d'être traitées.

Les usagers devront consulter le site <https://immatriculation.ants.gouv.fr> pour faire leurs démarches.

La liste des professionnels pouvant le faire pour votre compte figure

sur le site <https://immatriculation.ants.gouv.fr/Services-associes/Ou-immatriculer-mon-vehicule>.

L'accueil physique des usagers effectuant des formalités liées aux certificats d'immatriculation du véhicule ou aux permis de conduire ne sera plus assuré à compter du 25 octobre 2017.

La rubrique du Roumégair :



- *On m'empoisonne, Monsieur le maire, il y a des gens qui brûlent dans leurs jardins des choses en caoutchouc, et même le samedi... et ça revient souvent !*
- *Oui c'est bien sûr ; il faut rappeler que les feux de jardins sont interdits. Et c'est encore plus grave quand on brûle autre chose que des végétaux.*